

BE-A0523_713331_713632_FRE

Inventaire des archives du couvent des croisiers de Huy, 1424-XIXe siècle



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	7
Contenu et structure.....	8
Sélections et éliminations.....	8
Mode de classement.....	8
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
I. Chartrier.....	9
II. Archives.....	10
6 - 8 Registre aux paiements des cens, rentes et chapons. 1776-1796.....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Couvent des Croisiers à Huy

Période:
1424 - XIXe siècle

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.7397

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 18.00
- Etendue inventoriée: 0.70 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents sont communicables, s'ils sont en bon état.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Tous les documents peuvent être reproduits en conformité avec les règles et les tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Couvent des croisiers de Huy.
Couvent de chanoines réguliers de saint Augustin de l'ordre de la Sainte-Croix.
Monastère de Clair-Lieu.

HISTORIQUE

¹Gilles d'Orval, Jean d'Outremeuse, la *Chronique de 1402* et Jean de Brusthem placent en 1233 ou 1234, pendant la quatrième année de l'épiscopat de Jean d'Eppes, l'établissement des croisiers dans la ville de Huy, à l'endroit dit Clair-Lieu. Plusieurs chroniqueurs, tels celui de la *Chronique de 1402*, s'inspirent d'un récit d'origine rhénane, attribuant l'origine de l'ordre des croisiers à sainte Hélène. Nous ne nous attarderons pas à cette origine légendaire pour ne retenir que ce qui semble certain. Innocent IV, par un acte du 1er octobre 1248, confirme l'établissement des croisiers à Huy. C'est le premier texte officiel authentique confirmant la fondation.

Aucun manuscrit ne cite les noms du fondateur et de ses premiers successeurs. Le premier cité dans des manuscrits s'appelle Jean : il se charge en 1286 de la fondation de Suxy. Russelius se basant sur des textes que nous ne connaissons pas, fait de Théodore ou Thierry de Celles (fils de Wauthier de Beaufort et d'Ode, dame de Celles), le fondateur du couvent de Huy. Théodore de Celles aurait été en 1190 en Terre Sainte. Il y aurait vu la vie édifiante que menaient les chanoines du Calvaire. En 1209, il aurait participé à la croisade contre les Albigeois où il aurait rencontré saint Dominique. Rentré en Belgique, il aurait renoncé à son canonicat et, avec l'assentiment d'Hugues de Pierrepont, il se serait retiré dans la solitude, hors de la ville de Huy. Quatre religieux se seraient joints à lui pour prêcher. Thierry se serait rendu à Rome pour demander l'approbation d'Innocent III, qui la lui aurait accordée en 1216. Hugues de Pierrepont aurait promis aux premiers religieux de leur construire un monastère, mais il meurt en 1229 sans avoir réalisé sa promesse. Il charge son successeur, Jean d'Eppes, d'édifier le monastère. Théodore de Celles serait décédé à Huy, le 18 août 1236.

Ce récit de Russelius est sujet à caution. Aucune mention de la bulle de 1216 n'a pu être relevée. E. de Moreau met en doute le récit entier. Il laisse à deviner si Théodore de Celles était un chevalier, un chanoine ou un laïque, s'il a pris part aux croisades et s'il a adopté la règle de saint Augustin. De Moreau suppose que, comme on l'a vu souvent dans d'autres fondations de cette époque, il s'agit d'un pieux personnage qui n'attira guère l'attention, de son vivant. Sa dévotion principale était celle de la Sainte-Croix, comme ce fut

1 Cette rubrique est entièrement reprise de A. VAN DE PASCH, " Monastère des Croisiers à Huy ", dans *Monasticon Belge*, t. II, p. 407-409 et 413.

d'ailleurs souvent le cas. Le souvenir de cette dévotion peut avoir amené la transformation de cet ermite ou prédicateur itinérant, en croisé.

La croix rouge et blanche que les religieux portent sur leur habit est un témoin de l'esprit de croisade, de la mystique de la Croix, fort en honneur à Liège, à cette époque.

La très petite chapelle retrouvée en 1828, sur l'emplacement de Clair-Lieu, rappelle la fondation des premiers croisiers, près de la chapelle de Saint-Théobald. L'établissement des croisiers se situe près d'un mur d'enceinte dont il reste quelques vestiges et sur la pente inférieure de la colline de la Sarte, vers le nord.

Jacques Dubois, de Liège, est le mieux connu des généraux. Né à Liège, il fait profession en 1751. Il empêche la sécularisation du couvent de Liège. Élu général le 17 février 1778, il doit souffrir les désastres de l'époque révolutionnaire, l'exil, la prison et la spoliation. Il meurt à Liège le 21 décembre 1796.

Le 29 septembre 1796, la loi de suppression des couvents est promulguée à Huy. À ce moment, les profès dont les noms suivent font partie de la communauté : Jean-Paul Noirville, Louis-Antoine Hansotte, Lambert-Théodore Tille, Christophe Deneumoulin, Pierre-Lambert Wamotte, Henri Demet, Lambert Hayweghem, Jacques-Joseph Tilman, Pierre-Philippe Loncin, Jean-François Jérosme, Henri Lhoest, ainsi qu'un convers, Walthère Husquet.

Le 26 janvier 1797, on ordonne aux croisiers de quitter le monastère. Tous doivent déposer l'habit religieux et évacuer le couvent dans les vingt jours. Après six mois pendant lesquels ils sont les gardiens du monastère, le décret d'expulsion est prononcé. Le 5 septembre 1797, le gardiennat est confié à un zélé jacobin, à deux autres ensuite. Le 16 juin 1798, Clair-Lieu est acheté par P. J. Henkart, notaire à Liège, pour la somme de 504.000 francs. L'église est démolie. La haute tour carrée est abattue en 1818 pour reconstruire le fort. Quelques rares épaves échappent au pillage légal : les statues de saint Thibaut, de sainte Hélène, de la Sainte Vierge ainsi qu'un buste de sainte Odile, conservés aujourd'hui dans la collégiale Notre-Dame à Huy ; le magnifique encensoir et la belle remontrance dans l'église Saint-Remy à Huy ; l'orgue dans l'église de Forges (Condroz) ; une belle et grande toile représentant le Christ en croix, anciennement propriété de M. van den Berg, à Liège ; la précieuse chasse de 1292, contenant les reliques de sainte Odile, emportée par l'ancien croisier L. Hayweghen à Looz, cédée à l'église de Kerniel en 1828 ; la bibliothèque répartie entre le Grand Séminaire et l'Université de Liège ; les statues de saint Lambert et de saint Jean Népomucène dans l'église de Bas-Oha. Sur l'emplacement de Clair-Lieu se trouve le couvent des sœurs clarisses colettines. L'ancienne brasserie, aujourd'hui maison des œuvres de Saint-Remy, le mur d'enceinte longeant la rue des Hauts Chênes et la porte charretière monumentale, de 1742, située à l'angle formé par ladite rue et celle des Larrons, ont survécu à la démolition.

Clair-Lieu a eu un bon atelier de reliure. Joseph Brassinne a identifié 25 reliures du couvent hutois. Madeleine Lavoye y ajoute la description de dix reliures, exécutées à Huy, dans les dernières années du XVe siècle et au début du XVIe siècle. Nous connaissons aussi de nombreux copistes du monastère.

Le sceau du général est appendu à plusieurs chartes des XVe et XVIe siècles. C'est un sceau en navette : sous un dais gothique, le Christ en croix, accosté

de deux étoiles, Notre-Dame et saint Jean, deux croix pattées et quatre cercles portant les insignes des quatre évangélistes ; sous la croix, un écu à un cœur. La légende est en minuscules gothiques : *s. prioris generalis totius ordinis sancte crucis*. Depuis que, avec Augustin de Neer, les généraux ont les pontificalia, ils ont eu leur propre sceau. Le sceau d'Augustin de Neer est appendu à une charte conservée à Kerniel : c'est une imitation moins bien réussie de l'ancien sceau du général. On a conservé un sceau de Nicolas de Haneffe, appendu à une charte de Saint-Corneille de Ruremonde, datée de 1656 : c'est un sceau rond, assez abimé, portant un ange tenant une croix et accosté de deux gerbes, avec une légende illisible.

ARCHIVES

²La plupart des archives de la maison n'ont pas été retrouvées. Aux Archives départementales de Haute-Garonne à Toulouse, dans le fonds Saint-Orens, on trouve mention que *les archives qui étoient dans la maison primordiale, à Huy, n'avoient pu échapper aux désordres causés par des guerres*³. On sait que cette maison servit souvent de logement pour les principaux officiers et quelquefois d'hôpital pour les blessés et les malades.

Par arrêté du 24 octobre 1795, le gouvernement français réclama à l'Administration de Liège un inventaire des livres et manuscrits conservés dans les bibliothèques ecclésiastiques. La bibliothèque de Clair-Lieu comptait 3719 volumes. Pour la soustraire au pillage, l'Administration centrale fit transférer en 1798 ladite bibliothèque à l'École Centrale. Le 14 février 1799, l'Administration centrale écrivait au receveur des domaines à Huy de procéder à la vente publique des livres restants. Finalement, le Grand Séminaire et l'Université de Liège se partagèrent les restes de la bibliothèque des Croisiers. La Bibliothèque Royale [KBR] de Bruxelles possède trois manuscrits des croisiers de Huy ; Aix-la-Chapelle [Aachen, DE], un et le Musée Plantin à Anvers, un autre.

2 A. VAN DE PASCH, " Monastère des Croisiers à Huy... ", p. 405-406.

3 Archives Départementales de Haute-Garonne à Toulouse, Saint-Orens, liasse V, 1, 38.

Contenu et structure

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun article n'a été éliminé.

MODE DE CLASSEMENT

Les registres de Huy et de Liège avaient été réunis dans une série continue : n°1-60 (Liège) et n°61-72 (Huy). En 2023, le fonds de Huy a été renuméroté de 1 à 18 en y intégrant 4 chartes et un liasse de procès.

Description des séries et des éléments

- | | | |
|---|--|---------|
| 1 | I. CHARTRIER
Reçu d'une somme de 48 florins. 9 janvier 1424. | 1 pièce |
| | Non consultable | |
| 2 | 7 mars 1427. | |
| | Non consultable | |
| 3 | 31 décembre 1588. | 1 pièce |
| | Non consultable | |
| 4 | Transport de 12 florins de Brabant fait par Jean Deville,
bourgmestre de Huy, en faveur des croisiers. 14 avril 1634. | 1 pièce |
| | Non consultable | |

II. ARCHIVES

- 5 Mesurage des trois censés et du moulin construits sur la juridiction de Héron (Héron, Heredia, Forseilles). 1740.
1 volume
- 6 - 8 *REGISTRE AUX PAYEMENTS DES CENS, RENTES ET CHAPONS. 1776-1796.*
1776-1794.
6 1776-1794.
1 volume
- 7 1794-1796.
1 volume
- 8 1794-1796.
1 volume
- 9 Comptes. 1777-1791.
1 volume
- 10 Registres aux paiements des fermages. 1794-1796.
1 volume
- 11 Stuits. 1762-1792.
1 liasse
- 12 Pièces relatives aux biens, cens et rentes. [XVIe-XVIIIe siècle].
1 liasse
- 13 Comptes rendus par le sous-prieur et relevés des propriétés du couvent saisies comme biens nationaux. 1794/1795 (an III) - 1809.
1 liasse
- 14 " Varia exscripta ". [XIXe siècle].
1 volume
1. " Ad electionem Reverendissimi Domini d'Audace, generalis ordinis sancta crucis ". 1720.
 2. " Paskaie so l' election di Monseu d'Audace, général di l'Ord del Sainte Creû ". 1720.
 3. " Ad honorandos dominos oppidi Huensis consules noviter electos ". 1712.
 4. " Ad Reverendum Dominum Isidorum de Bouylle, insignis ecclesia collegiata Huensis decanum electum".
 5. " À la très Révérende Dame de Caverenne, très digne abbessse de Soliers ".
- 15 Procès contre Anne de Haske, veuve de Melchior de Boing, touchant des rentes à Boing. 1659-1662.
1 chemise

- 16 Procès devant le Nonce contre Henri de Fassin, chanoine de Saint-Martin à Liège. 1742-1747.
1 chemise
- 17 Pièces de procès. 1619, 1651-1654, 1663, 1680, [XVIIe -XVIIIe siècle].
1 chemise
- 18 Document émanant du Saint-Siège et concernant l'ordre des croisiers. 1248-1487.
1 volume